

6. Le monde s'est libéré de l'emprise de la Guerre froide. Le totalitarisme cède le pas à la démocratie et à la justice dans bien des parties du monde. La décolonisation est en grande partie terminée. Des transformations s'opèrent enfin en Afrique du Sud. Ces transformations, fort souhaitables et encourageantes en soi, se traduisent par de nouvelles tâches et de nouveaux défis pour le monde et le Commonwealth.

7. Au cours des 20 dernières années, plusieurs pays du Commonwealth ont fait des progrès substantiels sur le plan du développement économique et social. On reconnaît de plus en plus que l'adhésion au principe de l'économie de marché et l'ouverture au commerce et aux investissements internationaux peuvent favoriser le progrès économique et rehausser les niveaux de vie. Beaucoup de pays du Commonwealth sont pauvres et aux prises avec des problèmes aigus (croissance démographique galopante, pauvreté accablante, dette écrasante, dégradation de l'environnement, etc.). Plus de la moitié des pays membres y sont particulièrement sensibles en raison de la petite taille de leurs sociétés.

8. Seul un développement sain et durable peut donner à ces millions de gens l'espoir d'un avenir meilleur. La réalisation de ce développement passe par un transfert de ressources (publiques et privées) des pays développés vers les pays en développement, et par des régimes nationaux et internationaux propices à l'accomplissement de ces buts. Le développement permet de régler plus facilement une foule de problèmes d'intérêt mondial, par exemple la dégradation de l'environnement, les migrations et les réfugiés, les maladies transmissibles ainsi que la production et le trafic de drogues.

9. Ayant réaffirmé les principes auxquels le Commonwealth est attaché et ayant analysé les défis que le monde, et le Commonwealth par ricochet, doit relever, nous promettons que le Commonwealth et nos pays respectifs redoubleront d'efforts, spécialement dans les domaines suivants :

- la protection et la promotion des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth :
 - des institutions et des processus démocratiques qui sont l'expression de la situation nationale et reposent sur la primauté du droit, l'indépendance de l'appareil judiciaire et un gouvernement juste et honnête;
 - les droits fondamentaux de la personne, notamment l'égalité des droits et des possibilités pour tous les citoyens sans considération de race, de couleur, de foi ou de convictions politiques;
- l'égalité des femmes, de sorte qu'elles puissent exercer entièrement les mêmes droits que les hommes;
- la promotion de l'accès universel à l'éducation pour nos populations;
- l'élimination de l'apartheid et la création d'une Afrique du Sud libre, démocratique, non raciale et prospère;
- la promotion du développement durable et l'allègement de la pauvreté dans les pays du Commonwealth :
 - un cadre économique international stable, dans lequel la croissance est possible;
 - une saine gestion économique, où les principes de l'économie de marché jouent un rôle central;
 - des politiques et des programmes démographiques efficaces;
 - une saine gestion de l'évolution technologique;